

FICHE TECHNIQUE

BORDURES DE VOIRIE

BORDURE T2 BASSE GRISE

La bordure T2 Basse est fabriquée à partir d'agrégats standards permettant d'atteindre des performances mécaniques adaptées à la pose sur béton frais ou sur béton de fondation durci avec lit de mortier (pour les bordures non franchissables exclusivement), avec ou sans joint (pour la pose sans joint, maintenir un espace vide de 0,5 cm entre 2 bordures). La bordure T2 basse est utilisée pour les trottoirs franchissables.

CE

COMPOSITION

Béton de masse	
• Ciment CEM I 52,5 N	• Sable 0/2 amphibolite
• Filler 0/315	• Gravier 2/8 amphibolite
• Sable 0/4 roulé siliceux	• Adjuvant défloculant et réducteur d'eau

T2b

VR06320

FABRICATION

Bordure vibro-compressée à démoulage immédiat.

CARACTERISTIQUES GEOMETRIQUES ET PHYSIQUES

Format : L1000xI150xh170mm ±10 mm en longueur, largeur et hauteur
Poids : 49Kg/unité - Résistance à la flexion à 7 jours : > 5.0Mpa – classe T
Fiche de déclaration de performance (DOP) disponible sur notre site internet
Conforme à la norme NF EN 1340 et NF P 98-340/CN (profil de bordure non visé par la norme NF)

CARACTERISTIQUES D'ASPECT

Les produits ne doivent pas présenter de défauts tels qu'épaufrures, fissures ou écaillages visibles à hauteur d'homme et à 2m de distance sous éclairage moyen.

Nuançage : Les bordures sont fabriquées à partir d'agrégats naturels qui peuvent présenter, entre les approvisionnements, de légères variations de teinte. Pour éviter ou atténuer cet effet, il est conseillé d'utiliser des bordures d'une même date de fabrication et/ou de mélanger des bordures provenant de palettes différentes. L'examen des teintes doit toujours être effectué à sec. Il est d'ailleurs vivement conseillé de vérifier l'état des produits avant la pose, car toute réclamation doit être faite avant leur mise en œuvre. Les variations de teinte ne peuvent donner lieu à réclamation.

Efflorescence : Ce terme désigne une réaction chimique aléatoire du ciment de composition ou de pose, qui se manifeste par l'apparition après fabrication ou pose, d'un voile blanchâtre ou de tâches foncées à la surface des produits. Ni systématiques, ni définitives, ces efflorescences sont techniquement inévitables et n'altèrent en rien la qualité des dalles. Ce phénomène naturel, supposé être connu et accepté du client, ne pourra faire l'objet d'aucune garantie de notre part. Nous préconisons un traitement après pose de type hydrofuge pour préserver l'aspect initial de l'ouvrage. En ce qui concerne les produits noirs, ce traitement est obligatoire.

CONDITIONNEMENT

Type de palette : Facturée 105x105 - 24 pièces/palette – Poids palette : 1200Kg
Identification et traçabilité par marquage sur pièce